



Nouvelles de la prévoyance 1/2017
Swisscanto Fondation collective

L'exercice 2016: L'essentiel en un coup d'œil

2016: croissance solide, situation stable, défis persistants	2
Chiffres-clé 2016	4
Réserves	5
Degré de couverture	6
Placements de la fortune	7
Performance: Rapport de la commission de placement	8
Franchise par la transparence	10



Swisscanto

Stiftungen/Fondations/Fondazioni

2016: croissance solide, situation stable, défis persistants

Chère cliente, cher client; chers assurés,

L'exercice annuel 2016 a eu beaucoup d'apports positifs pour Swisscanto Fondation collective: non seulement les chiffres-clés affichent des tendances très réjouissantes, mais l'évolution du contexte politique et économique nous permet d'espérer que la situation, tendue depuis des années dans la branche de la prévoyance professionnelle, va se détendre peu à peu. L'heure n'est pas encore à l'euphorie, car ces tendances ne sont pas assez solidement ancrées.

Croissance solide du portefeuille

Les chiffres du portefeuille, qui renseignent sur la croissance nette ou, le cas échéant, sur les pertes, sont toujours un indicateur important de l'attractivité d'une fondation collective, de ses produits et de ses prestations de service. Nous pouvons constater en l'occurrence que le nombre d'entreprises affiliées est resté quasiment inchangé et que le nombre de personnes assurées a augmenté de manière réjouissante. Si l'on y ajoute un taux de sortie très faible, il en résulte une croissance nette solide.

L'année 2016 a surtout été une très bonne année pour les acquisitions: les entreprises ont rarement été aussi nombreuses que l'an passé à confier leur prévoyance professionnelle à Swisscanto Fondation collective. Ce succès n'apparaît pas encore dans le présent rapport de gestion: les nouveaux contrats ne figureront que dans les chiffres du portefeuille de l'exercice 2017. Le succès des acquisitions est toutefois un signe clair de la confiance dont bénéficie Swisscanto Fondation collective sur le marché.

Situation stable; défis persistants

L'évolution des taux d'intérêt reste préoccupante pour la prévoyance professionnelle. Les réglementations existantes constituent un défi pour les prestataires de la branche de la prévoyance professionnelle désireux de préserver leur stabilité financière. Cette stabilité reste forte chez Swisscanto Fondation collective. Pour que cela continue, le Conseil de fondation contrôle régulièrement les paramètres pertinents avec les commissions spécialisées correspondantes. Ce contrôle a fait apparaître, durant l'exercice annuel 2016, la nécessité d'abaisser à 2.5% les intérêts techniques – la rémunération attendue nécessaire pour le financement des rentes futures – et d'ajuster également le taux de conversion dans le régime subobligatoire. Nous en avons informé les entreprises affiliées

en juillet de l'an passé. Comme la nécessité de telles mesures était prévisible depuis assez longtemps, le Conseil de fondation avait déjà constitué les provisions nécessaires. Grâce à cette politique prévoyante, les ajustements ont pu être effectués sans que le degré de couverture n'en soit affecté.

Le principe d'un comportement prévoyant s'applique en particulier aussi dans la politique de placement: la constitution d'une propre catégorie de placement «Hypothèques» a déjà bien progressé et, dans un avenir proche, devrait, en réponse à la situation sur les marchés financiers, continuer de faire diminuer la part des placements à revenu fixe dans le portefeuille.

Continuité dans la politique de prestations

Les changements durables dans le paysage financier conduisent Swisscanto Fondation collective à contrôler et ajuster sa stratégie de placement plus souvent que ce n'était encore le cas il y a quelques années. Le Conseil de fondation maintient cependant sa politique de prestations. Le fait que Swisscanto Fondation collective rémunère depuis plusieurs années les avoirs de vieillesse en appliquant des taux d'intérêt nettement supérieurs au taux d'intérêt minimum fixé par le Conseil fédéral montre que les décisions prises à cet effet étaient justes. En 2016 déjà, le taux d'intérêt dans le régime obligatoire comme dans le régime subobligatoire était le double du taux d'intérêt minimum, et il en sera de même en 2017. La valeur moyenne pour les cinq dernières années est de 2.5% – un chiffre qui ne craint aucune comparaison sur le marché de la prévoyance professionnelle.

La réforme de la prévoyance vieillesse 2020 entre dans une nouvelle phase

Le projet «réforme de la prévoyance vieillesse 2020» du Conseil fédéral a été le sujet prédominant dans la branche des prestataires de prévoyance ces dernières années. Après des consultations approfondies au Parlement, des débats très animés au sein des partis et des commissions et des prises de position engagées des groupements d'intérêts, ce grand projet complexe est dorénavant soumis aux électeurs pour décision. Celle-ci permettra de poser les jalons de la configuration future du système éprouvé de l'assurance sociale suisse. Compte tenu de notre situation financière initiale solide, la Swisscanto Fondation collective est préparée aux défis à venir quel que soit le résultat de la votation.

**La LPP expliquée simplement:
www.swisscanto-fondations.ch!**

L'ensemble du 2^e pilier a la réputation d'être absolument incompréhensible pour les profanes. Les détails en sont complexes, sans aucun doute, tant dans les textes de loi que dans la mise en oeuvre concrète. Swisscanto Fondation collective considère néanmoins qu'il est de son devoir d'expliquer les tenants et aboutissants à ses clients et aux personnes assurées: ils doivent comprendre pourquoi ils paient leurs contributions et ce qu'ils peuvent attendre de nous en retour. C'est avec cette volonté d'être encore plus orientées sur les besoins des clients et d'être mieux comprises par les diverses parties prenantes que les fondations Swisscanto ont conçu leur nouveau site Internet. Vous trouverez, sous forme d'histoires divertissantes, de textes écrits avec un grand souci de clarté sur les différents domaines spécialisés ou encore de brèves animations très parlantes, toutes les informations qui vous aideront à mieux vous y retrouver dans la jungle d'informations sur la prévoyance professionnelle.

Le Conseil de fondation: la continuité avec de nouveaux membres

À la suite des élections de 2015 en vue de son renouvellement, le Conseil de fondation a accueilli deux nouveaux membres. Au terme de cette première année, l'engagement et l'enthousiasme avec lesquels les nouveaux membres se sont mis à l'ouvrage garantissent une poursuite du travail dans la continuité. Le Conseil de fondation et les collaboratrices et collaborateurs de Swisscanto Fondation collective continueront à s'engager pour que nous méritions encore la confiance que vous nous témoignez. Nous vous en remercions.



Rolf Knechtli
Président du Conseil
de fondation

Davide Pezzetta
Directeur
administratif



Chiffres-clé 2016

Effectifs	2016	2015	Variation absolue	Variation en %
Capital réglementaire (en CHF Mio.)	5 177	4 768	409	8.6
Placements de la fortune (en CHF Mio.)	7 271	6 567	704	10.7
Nombre de contrats	5 352	5 436	-84	-1.5
Personnes assurées	49 599	48 293	1 306	2.7

Portefeuille

Le portefeuille d'assurés actifs a augmenté de 2.7%. Il est frappant de noter que la fréquence des mutations est toujours élevée; près de 23% du portefeuille à la fin de l'année était

constitué de nouvelles entrées, et les sorties au cours de l'exercice ont concerné environ 19% du portefeuille.

Cotisations versées	2016	2015	Variation absolue	Variation en %
Primes périodiques des employés et des employeurs (en CHF mio.)	411.1	389.6	21.5	5.5
Primes uniques (en CHF Mio.)	667.2	425.6	241.6	56.8
Total	1 078.3	815.2	263.1	32.3

Cotisations versées

Les contributions périodiques de l'employé et de l'employeur ont augmenté comme prévu, du fait du développement positif du portefeuille. L'augmentation des primes uniques est égale-

ment due à la nette hausse des nouvelles conclusions par rapport à l'année précédente.

Réserves

Réserves techniques	31.12.2016	31.12.2015	Variation absolue	Variation en %
Réserves techniques (en CHF Mio.)	229.4	198.6	30.8	15.5

Placements de la fortune; réserve de fluctuation de valeurs et objectif fixé pour la réserve de fluctuation de valeurs

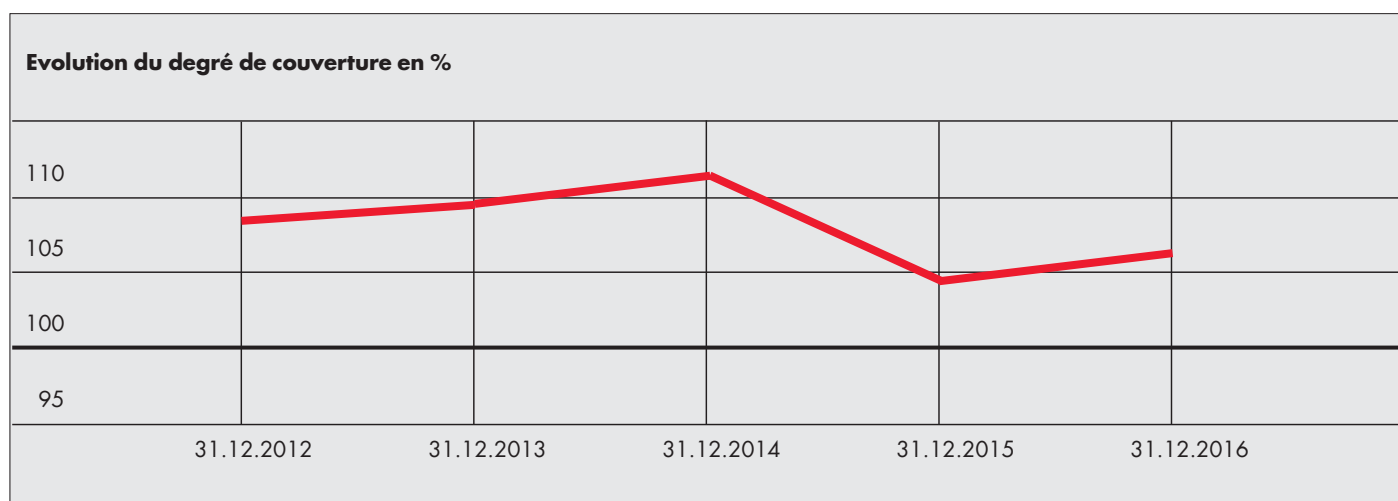
	31.12.2016 en CHF	31.12.2015 en CHF
Actifs sans placements individuels de la fortune	7 319 523 757	6 620 242 028
Réserve de fluctuation de valeurs	411 159 514	280 702 641
Objectif fixé pour la réserve de fluctuation de valeurs	989 181 484	898 001 468

Degré de couverture

L'année 2016, positive pour les placements, a pu être clôturée avec une performance de 4.8% (voir aussi à ce sujet le rapport de la commission de placement, p. 8). Par rapport au taux d'intérêt minimum fixé par le Conseil fédéral (1.25% en 2016), Swisscanto Fondation collective a rémunéré les avoirs

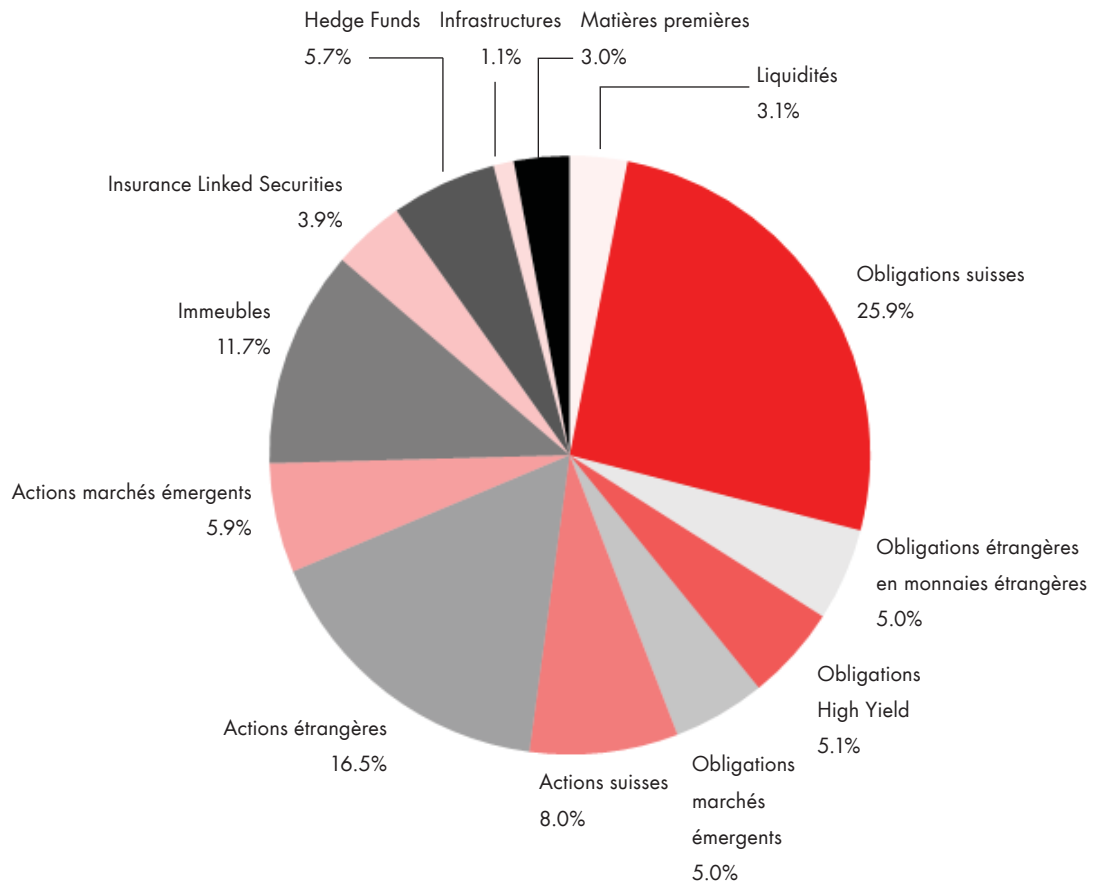
de vieillesse à hauteur de 2.5% pendant l'exercice, tout en constituant les provisions techniques requises. Il en résulte une hausse réjouissante du degré de couverture, qui atteint 106.2%.

Degré de couverture	2016	2015
Degré de couverture au 31.12. (en %)	106.2	104.7



Placements de la fortune

Asset Allocation au 31.12.2016



Placements des capitaux totaux (100%): 7 067 Mio. CHF

(Total des groupes de placements pris individuellement: 99.9% à cause des différences d'arrondis)

Performance: Rapport de la Commission de placement

Rétrospective

Pour les catégories de placement à risque, l'année 2016 a commencé par de violents revers de cours, notamment à cause de la résurgence des préoccupations concernant la croissance dans l'empire du Milieu. Aux Etats-Unis aussi, les données macroéconomiques et les rapports des entreprises sont restés en-deçà des prévisions générales, entraînant la crainte d'une récession mondiale. Pour contrer ces risques, divers instituts d'émission ont décidé de mettre en oeuvre de nouvelles mesures d'assouplissement de grande ampleur. Au deuxième trimestre, les économies des marchés émergents se sont stabilisées, et les chiffres de la croissance dans les pays industrialisés ont repris de la vigueur. Le retour de l'optimisme a inversé la tendance sur les marchés d'actions au printemps, et la reprise significative du prix du pétrole a soutenu ce mouvement.

C'est sans nul doute le référendum sur le Brexit qui a dominé la scène politique au premier semestre. En raison des résultats très serrés annoncés par les sondages, les marchés financiers et les marchés des matières premières se sont montrés extrêmement nerveux et volatils avant les résultats du vote. Après le vote, les turbulences ont été violentes et, pendant un temps, la propension au risque s'est beaucoup atténuée.

Malgré les fortes craintes conjoncturelles, l'«effet Brexit» a perdu de son dynamisme dès les semaines qui ont suivi. Les facteurs fondamentaux positifs de l'économie américaine, avec la période de publication des bilans, ont ensuite occupé de plus en plus le devant de la scène, rétablissant le moral des investisseurs. Les signes laissant penser que l'institut d'émission pourrait abandonner bientôt ses mesures d'assouplissement monétaire se sont ensuite multipliés pendant le reste de l'été. L'inflation en hausse et les déclarations de plusieurs représentants de la Fed allant dans le sens d'une politique monétaire plus stricte laissaient entrevoir un relèvement prochain des taux américains, ce qui a eu pour effet une stagnation des marchés d'actions.

Au dernier trimestre, tout a tourné autour de l'élection présidentielle américaine. La victoire du républicain Donald Trump a créé la surprise et irrité les marchés à court terme. Mais le ton modéré de Donald Trump lors de son discours de victoire et sa volonté affichée de stimuler l'économie par des baisses d'impôts et des dépenses fiscales plus élevées ont accru l'appétence au risque des investisseurs et ont entraîné une hausse des marchés d'actions et de l'USD.

Résultat du portefeuille

La performance réalisée en 2016 est extrêmement réjouissante (+4.8%). Le résultat positif est dû en particulier aux catégories de placement qui avaient réalisé une performance négative l'année précédente. C'est notamment le cas des obligations à haut rendement (+11.3%), des obligations des marchés émergents (+8.2%), des actions des marchés émergents (+15.5%) et des matières premières (+11.7%). Les autres catégories affichent des résultats solides. Mentionnons par exemple l'immobilier (+5.7%) qui a profité à nouveau de la baisse des intérêts. Les obligations CHF (+1.6%), malgré un résultat à nouveau positif, ont pesé sur la performance globale. Il ne faut plus s'attendre à une performance très élevée de cette catégorie à l'avenir, d'autant plus que le rendement courant est en moyenne légèrement négatif, et que des pertes de cours sont à prévoir en cas de hausse des intérêts.

Stratégie et réallocations

Fin 2015, du fait des perspectives de rendement moins bonnes, la quote-part d'obligations CHF avait été réduite de 9% en faveur des actions et, surtout, des placements alternatifs (infrastructure/Hedge Funds). Jusqu'à présent, cette décision s'est révélée judicieuse, d'autant plus que les produits des nouveaux investissements ont été nettement meilleurs par rapport aux obligations CHF. Comme la situation en matière d'intérêts s'est encore aggravée depuis, et que le simple fait de détenir des obligations peut entraîner un rendement négatif, le Conseil de fondation a de nouveau réagi et a encore réduit de 5% la quote-part d'actions en début d'année en faveur des hypothèques. Depuis le début de l'année, la quote-part d'obligations CHF s'élève à 19%. L'an dernier, divers portefeuilles ont été constitués et développés dans le segment des placements alternatifs.

Risk Management Overlay

Pour des raisons liées au risque, Swisscanto Fondation collective a mis en place un système de contrôle du risque (risk overlay). En cas d'évolution du marché trop négative, la quote-part d'actions est réduite. Cette protection contre le risque a été activée au printemps, ce qui a eu des répercussions légèrement négatives sur la performance.

Perspectives

Bien que nous ayons tout lieu de nous réjouir de la performance de l'an passé, il va devenir de plus en plus difficile pour l'ensemble de la branche de réaliser les objectifs de rendement requis. Les perspectives de rendement des placements à valeur nominale se sont assombries, et les évaluations des actions ne sont plus aussi avantageuses. Toutefois, les actions seront soutenues, du moins cette année, par des perspectives de gains à nouveau positives et une meilleure croissance. Nous sommes convaincus que les ajustements apportés à la stratégie ainsi que la gestion du risque ont créé les conditions qui nous permettront de relever avec succès les défis futurs.

Nous nous attendons à une année 2017 passionnante pour les placements.

Franchise par la transparence

Numéro 1 des fondations bancaires

Swisscanto Fondation collective, en tant qu'entreprise commune des Banques Cantonales, est la plus grande fondation bancaire de Suisse. Quelques 6000 entreprises ont confié à Swisscanto la gestion de leur prévoyance du personnel.

La force des Banques Cantonales

Au cours de ces dernières années, divers sondages ont toujours fait ressortir le fort degré de confiance accordé aux Banques Cantonales parmi les banques suisses. Aucune autre banque suisse ne dispose d'un réseau d'agences aussi dense que celui des Banques Cantonales: de ce fait, votre conseiller en prévoyance est joignable en tout temps.

La Banque Cantonale allie la plus moderne des gestions financières à une traditionnelle exigence de sécurité. Afin d'assumer ses diverses tâches, elle a recours à des spécialistes; pour la prévoyance professionnelle, il s'agit de Swisscanto Fondation collective; ses autres partenaires sont Swisscanto Fondation de placement et Helvetia Assurances.

Pour le rendement:

Fondation de placement Swisscanto

Les fonds destinés à la prévoyance professionnelle nécessitent une stratégie de placement étudiée répondant aux exigences légales tout en satisfaisant aux besoins de sécurité et de rendement. La Fondation de placement Swisscanto est aussi une entreprise des Banques Cantonales et la plus grande fondation de placement en Suisse; elle est la partenaire pour ce qui a trait aux placements des fonds de prévoyance. La Fondation de placement Swisscanto est membre de la CAFP (Conférence des administrateurs de fondations de placement) dont elle respecte les standards de qualité très élevés. Dans l'étude comparative de la CAFP qui met en parallèle les performances réalisées par les fondations dans diverses catégories de placements, Swisscanto Fondation de placement figure régulièrement en tête du classement.

Pour la sécurité: Helvetia Assurances

Grâce à Helvetia Assurances, cofondatrice de Swisscanto Fondation collective, les risques décès et invalidité sont couverts. Helvetia fait partie des plus grandes entreprises d'assurances de Suisse et offre en tout temps une couverture d'assurances complète ainsi qu'un professionnalisme notoire de la gestion du risque.

Sécurité maximale

Grâce à la politique de placement prudente et professionnelle de la Fondation de placements Swisscanto, qui aspire à des rendements optimaux pour le maximum de sécurité et dont les pierres angulaires, à l'image de la Fondation collective, sont la fiabilité et la stabilité, les personnes assurées ont en tout temps la certitude de savoir leur fonds de prévoyance en mains sûres.

Transparence dans la gestion grâce à une stricte parité

Le Conseil de fondation de la Fondation collective Swisscanto est constitué à parts égales de représentants des employés et des employeurs et uniquement au sein des entreprises affiliées. Cette stricte parité donne l'assurance que toutes les décisions du Conseil de fondation sont toujours prises dans l'intérêt des personnes assurées et en tenant compte des entreprises affiliées – élément important qui protège et garantit l'indépendance de la Fondation.

Vous trouvez la version détaillée du rapport de gestion 2016 de
Swisscanto Fondation collective sous
www.swisscanto-fondations.ch ▶ Downloads ▶ Rapports
de gestion

Swisscanto Fondation collective des Banques Cantonales
St. Alban-Anlage 26, Case postale 3855, 4002 Bâle
Téléphone 058 280 26 66
Fax 058 280 29 77

Informations complémentaires sur

www.swisscanto-fondations.ch

